

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2016 – 19H30**

**PRÉSENTS** : DAVAYAT Annick, JANKOWSKI Gérard, VIDEAU Jean- Yves, LITWINSKI Noëlle, BLANC Hélène, LE CLANCHE Hervé, DUBOIS Virginie, CHARDONNET Patrick, DUVAL Cindy (arrivée à 20h30).

**ABSENTS** : Patrick CHARDONNET.

Le Conseil Municipal a désigné Hervé LE CLANCHE comme secrétaire de séance.



## **Décision modificative du Budget n°3 – Transfert de crédit**

Transfert de crédit budgétaire de l'article 6413 personnel non titulaire à l'article 6411 Personnel Titulaire.

Vote à l'unanimité

## **Assurance maladie du personnel**

Le centre de gestion propose un complément d'assurance maladie pour le personnel non titulaire affilié à l'IRCANTEC. Cela représente une augmentation de 190€ pour les 2 agents non titulaires.

Vote à l'unanimité

## **Travaux logements : Avenant pour le lot 6 – Menuiserie Bois**

Diverses corrections et suppressions (épaisseur parquet, isolant phonique, portes de placards, etc....) l'avenant présente une majoration de 126.08€ HT par rapport au montant initial du marché.

Vote à l'unanimité

## **Salle des Fêtes : Système anti intrusion, modification contrat de location**

Un système anti-intrusion a été installé à la salle des fêtes de Varennes sur Morge. En conséquence une caution supplémentaire de 500.00€ sera demandée pour toute location de la salle en cas de vol, dégradations du matériel.

Votes : 7 voix pour 3 abstentions

## **Questions diverses**

Le compte rendu annuel à la collectivité du SIA Morge et Chambaron est présenté au conseil et mis à la disposition du public en Mairie pour consultation sur place.

La société SER du Puy de Dôme a proposé à la commune la réfection du chemin de la Sablière à titre gracieux.

Départ annoncé de l'actuelle secrétaire de mairie au 11 janvier 2017.

Une vingtaine d'arbres vont être élagués et deux peupliers seront abattus. Le bois sera distribué, la date reste à préciser (courant Janvier)

Deux logements vont être proposés à la location, des renseignements vont être demandés pour prendre une assurance « loyers impayés »  
Une habitante de Varennes sur Morge a demandé la location du studio. Le Conseil Municipal accepte.

Cérémonie du 11 Novembre : 10h30 Varennes sur Morge // 11h30 Clerlande.

Cimetière : La commune a lancé une procédure de récupération des tombes abandonnées.

Le repas des aînés offert par le CCAS aura lieu le 3 décembre 2016.

Le Noël des Enfants de la commune aura lieu le 10 décembre 2016.

**Affiché en Mairie, le 3 Novembre 2016**  
**Madame le Maire,**  
**Annick DAVAYAT**